



FICHE DE RENSEIGNEMENT COMPTABLE 2020 / 2021

(À remettre à l'enseignant ou au professeur principal le jour de la rentrée)

NOM : Prénom :

Classe : TPS/PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nombre de frère(s) et sœur(s) dans l'établissement :

Prénom : Age :

Prénom : Age :

Prénom : Age :

Demande de bourse : Bourse des collèves Catinéo77

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer les jours de présence de votre enfant à la cantine, aux études et aux garderies. Ceci nous permettra de calculer le tarif le plus avantageux (forfait ou à la carte).

Toute utilisation exceptionnelle, en supplément des forfaits, de nos services sera facturée à l'unité.

Pour la cantine, les garderies et études, aucune déduction ne sera accordée en cours de trimestre (**tout trimestre comptable commencé est dû**). En cas de changement prévenir par un écrit le service comptabilité avant la fin du trimestre comptable.

Dates des trimestres comptables : 1^{er} trimestre (02/09 au 10/12) – 2^{ème} trimestre (11/12 au 27/03) – 3^{ème} trimestre (28/03 au 03/07)

ELEMENTS DE LA FACTURE ANNUELLE COMPRENANT LES FORAITS CI-DESSOUS :

Régime : Externe (sans forfait) Demi-pensionnaire (avec forfait)

Cantine : **uniquement pour les demi-pensionnaires**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie du matin 7h30 - 8h15 : maternelle, primaire, collège

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Garderie 16h45/17h45 : maternelle

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Etude dirigée 16h45/17h45 : primaire, collège

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie 17h45/18h45 : maternelle, primaire, collège

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

... / ...

Modalités de paiement pour la facture annuelle : (SEPA Facture Annuelle)

Chèque, CB/VAD

Paiement en 1x 2x 3x 4x 5x 6x 7x 8x 9x

Prélèvement 9 mensualités

Le 08 de chaque mois à compter du mois d'octobre 2019

Date du 1^{er} prélèvement : 08/10/2019

Modalités de paiement pour toute autre facture sans forfait : (SEPA EGX)

Chèque, CB/VAD

Prélèvement

Le 15 de chaque mois à compter du mois d'octobre 2019

Date du 1^{er} prélèvement : 15/10/2019

Pour les nouvelles familles **uniquement** en cas de règlement par prélèvement automatique, nous vous demandons de remplir les mandats SEPA, ci-joints, accompagnés d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B).

Demandes de facturation particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

Cordialement,

Le Pôle Administratif